

COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

6 DÉCEMBRE 2021

RENCONTRE EXCEPTIONNELLE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS : GRÂCE À L'AMIF, LES MAIRES ONT ÉCHANGÉ EN DIRECT AVEC LAURENT PROBST SUR L'OFFRE DE TRANSPORT EN ILE-DE-FRANCE

Les maires rencontrent parfois des difficultés quant à l'exploitation du service de transport bus pour leurs habitants. L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) a donc organisé mardi 23 novembre une commission lors de laquelle ils ont pu échanger directement avec Stéphane Beudet, maire d'Évry-Courcouronnes (91), vice-président à la Région Ile-de-France en charge des Transports, et président de l'AMIF, et Laurent Probst, directeur général d'Ile-de-France Mobilités, pour faire part de leurs problématiques et inquiétudes.

Les référents de la commission Mobilités de l'AMIF, **Monique Bourdier**, maire de Bouleurs (77), **Jean-Baptiste Hamonic**, maire de Villepreux (78) et **Grégoire de Lasteyrie**, maire de Palaiseau (91), ont ainsi organisé une réunion privilégiée sur le thème de **la mise en concurrence des bus en Ile-de-France** le mardi 23 novembre 2021. **Stéphane Beudet** et **Laurent Probst** sont revenus sur la réglementation européenne de 2007, puis française de 2009 qui ont imposé l'obligation d'ouvrir progressivement à la concurrence l'exploitation des lignes de bus de moyenne et grande couronne en vigueur depuis début 2021. Les maires ont pu échanger de vive voix sur les difficultés rencontrées quant à l'échéance que la réglementation fixe à 2025 pour la mise en concurrence de l'ensemble du réseau de bus francilien.

L'AMIF joue un rôle de relai entre les communes d'Ile-de-France et les institutions, locales et nationales, pour favoriser une prise de décision publique adaptée aux réalités du territoire francilien. De nombreuses communes ont ainsi eu l'occasion de faire leur retour d'expérience à Laurent Probst, notamment les points à améliorer concernant les dessertes en transports en commun. Les communes ont également partagé le besoin d'une plus forte consultation par Ile-de-France mobilités, ce qui doit se faire avec l'aide des intercommunalités. Toutes ces problématiques ont été remontées au directeur général d'Ile-de-France Mobilités. À l'issue des discussions, et au vu de l'intensité des sujets abordés, Laurent Probst a proposé aux élus d'organiser **une rencontre annuelle avec les maires et représentants des communes de chaque intercommunalité francilienne pour fluidifier les retours d'expériences territoire par territoire, et répondre au mieux aux problèmes récurrents en Ile-de-France**. L'AMIF salue cette volonté d'Ile-de-France mobilités de renforcer la collaboration avec les maires au service d'une qualité de service pour les usagers.

CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr